

Compte rendu AG de l'ADAF Dordogne-Ventadour 2015

L'Assemblée Générale ordinaire de l'ADAF Dordogne –Ventadour s'est déroulée le samedi 20 juin 2015 au siège Social de l'Association à USSEL (19).

Le Président Jean Maurice AUBERTIE remercie les personnes présentes pour ce moment fort de la vie associative et précise que l'ADAF regroupe à ce jour 185 propriétaires forestiers ce qui prouve la bonne vitalité de l'association, il remercie également toutes celles et tous ceux qui ont œuvrés pour faire vivre l'association, qui l'ont animé et ont donné de leur temps.

Les remerciements vont à la chambre d'agriculture pour sa bonne collaboration, à Michel RIVAL pour la qualité de son travail dans la préparation et la réalisation des journées techniques (pratique théorique et pratique sur le terrain) et Isabelle DANNAY pour son implication au sein de l'Association en assurant le secrétariat. Les remerciements vont également au CRPF, Sylvie Serres pour la réalisation de la lettre. Les remerciements vont aussi à tous les partenaires de l'ADAF, à tous les GDF qui concourent à former un ensemble cohérent et efficace pour la promotion de la forêt. Le président lance un appel à toutes les bonnes volontés qui veulent s'investir dans l'association, car nous devons préparer et trouver des partenaires et annonceurs dans le cadre de la grande région afin de pouvoir organiser des actions de promotion de l'association pour la faire grandir.

Le compte rendu de l'assemblée générale de 2014 est approuvée à l'unanimité par les personnes présentes ou représentées, le bureau est démissionnaire.

Le président présente le rapport moral avec les différentes implications de l'ADAF au sein des différents organismes, il explique les différents points, voir Power Point ci-joint à ce rapport, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Jean GUILLAUMIE trésorier de l'association expose le bilan financier qui fait preuve d'une gestion rigoureuse et de bonne santé, il est approuvé à l'unanimité ainsi que le budget prévisionnel 2016.

Michel RIVAL expose le rapport d'activité technique lui aussi approuvé à l'unanimité, il présente les différents thèmes réalisés en 2015 et ceux prévus pour 2016 tel que : bilan climatique et ses interférences, sécurité en forêt, préparation des sols, création de route forestière, transmission aux jeunes.

Un appel est lancé pour la rédaction de la lettre l'animation d'un site internet. Le Président souhaite la bienvenue à Jean ROUGERIE qui va s'impliquer très prochainement au sein de l'association comme secrétaire adjoint avec pour mission principale la rédaction de la lettre.

L'assemblée ordinaire étant terminée et approuvée à l'unanimité, l'assemblée extraordinaire peut commencer.

Cette assemblée porte en particulier sur le fait de conserver ou non un conseil d'administration, aussi important et peu actif. A l'unanimité il a été décidé de dissoudre ce conseil en conservant le bureau actuel, à savoir : président, 3 vice-présidents, trésorier et adjoint, secrétaire et adjoint. Le bureau existant avec la nomination de Jean Rougerie, en remplacement de Christian Langlade, démissionnaire de fait, Jean Rougerie a été élu à l'unanimité. Par ailleurs un groupe de membre d'honneurs consultatifs constitué de 6 à 8 membres : Louis Chasteloux, David Murat, Jean Noel Pougeon, Jean Claude Avon, Alain Vacher, Jeannine Courtault, Bruno Pommeret et Pierre Henri Vialaneix a été élu à l'unanimité et sera consulté une fois par an à minima.

Cette AG extraordinaire a été approuvée à l'unanimité par les personnes présentes ou représentées.

Avant de clore cette assemblée le président rappelle une information importante concernant la promotion de la forêt et de l'association auprès des jeunes qui se déroulera le 1^{er} août 2015 à Rosiers d'Egletons à 9 heures au foyer rural. Invitez vos amis et jeunes sylviculteurs à cette occasion, cette journée c'est votre journée qui sera animée par Michel RIVAL autour de cas concrets en forêt.

Des prestataires de la forêt seront présents lors de cette manifestation.

Un café d'accueil suivi en fin de matinée par le pot de l'amitié et un repas froid seront offerts par l'association dans un cadre convivial et toujours plus professionnel !

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de l'ADAF étant terminée, elle se clôture par un repas partagé en toute convivialité et dans la bonne humeur au restaurant le Marmontel à USSEL.

L'après-midi a été consacrée à l'information sur la certification PEFC (gestion durable de la forêt) avec une intervention de Madame Fernanda FERNANDES que nous remercions sincèrement pour sa disponibilité et présentation didactique du sujet à l'assemblée.